



---

# Règlement du Bouchon de Pons

Samedi 27 Juillet 2024 – 5<sup>e</sup> édition

---

Le Samedi 27 Juillet 2024, aura lieu la 5<sup>e</sup> édition du Bouchon de Pons. Une reconstitution des embouteillages que connaissait la Cité Pontoise dans les années 60, notamment lors des départs en vacances. La RN 137 passait à l'époque, au centre-ville de Pons.

## Qui peut participer ?

Tous les propriétaires de véhicules anciens, mis en circulation avant 1976 : voitures, motos, tracteurs, utilitaires, camions, vélos. Ces véhicules doivent présenter leur aspect d'origine et être autorisés à rouler sur la voie publique.

Pour celles et ceux qui le souhaitent, les tenues d'époque pour les occupants des véhicules seront très appréciées.

La participation des véhicules est de 8 € (avec kit de bienvenue comprenant la plaque 5<sup>e</sup> édition Bouchon 2024). Toutes les animations proposées seront entièrement gratuites et ouvertes à tous.

## Quelques conseils pour que tout se passe bien

Contrôlez l'état mécanique de votre auto avant de partir.

Suivez les indications que l'on vous donne pour le stationnement.

Chaque participant :

- Prend l'engagement de respecter les directives du code de la route et des arrêtés municipaux.
- Décharge les organisateurs de tous dommages corporels et matériels en cas d'accident, de vol, d'incendie.
- Prend acte que chaque conducteur est seul responsable de ses actes.
- Autorise les organisateurs à utiliser l'image de son véhicule et de ses occupants lors de la manifestation pour les comptes-rendus presse et les reportages photos sur les sites internet.

## Comment s'inscrire ?

Vous devez renvoyer, **avant le 15 juillet 2024**, date limite d'inscription, par courrier, le bulletin d'inscription dûment rempli accompagné d'un chèque de 8 € à l'ordre du « Le Bouchon de Pons Events » :

**Mairie de Pons - "Bouchon de Pons Events" BP 76 - 17800 PONS**

**Renseignements :** M. Philippe HELIS 06.82.20.53.77  
M. Pierre JULLIARD 06 80 67 05 54  
Mail : bouchon.pons.events@gmail.com  
Page FB "le bouchon de Pons"